

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le mardi 8 septembre 2020 à 19 h 30**

**à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Sébastien Rémillard, Michel Vaillancourt, Yves Métras et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Douglas Brooks.

Absent :  
Conseiller Vincent Meloche

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

**225-09-2020 Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h.*

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier avec les modifications suivantes :

Modification :

14.5 Développement des loisirs en plein air axé sur l'agrotourisme et demande d'aide financière dans le cadre du fonds régions et ruralité (FRR) Volet 1 - Soutien au rayonnement des régions

Ajout :

12.3 Demande de lettre d'appui de Gerzer inc. dans le cadre du programme Territoires - Priorités bioalimentaires Volet 2 - Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales

Adoptée à l'unanimité.

**226-09-2020 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020**

**ATTENDU QU'**une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 3 août 2020;

**ATTENDU QU'**un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard et appuyé par le conseiller Yves Métras;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 août 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**227-09-2020 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2020**

**ATTENDU QU'**une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le jeudi 13 août 2020;

**ATTENDU QU'**un procès-verbal a été rédigé à cette occasion ;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 13 août 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**228-09-2020 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2020**

**ATTENDU QU'**une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le mardi 18 août 2020;

**ATTENDU QU'**un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Éric Payette et appuyé par le conseiller Yves Métras;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 18 août 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**229-09-2020**      **Rapport mensuel du mois d'août 2020 du directeur général**

Cet item est reconduit jusqu'à la prochaine séance du conseil municipal.

**230-09-2020**      **Aménagement pour l'hôtel de ville**

**ATTENDU** le plan des mesures d'urgence de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** l'Hôtel de ville est défini comme un lieu sécurisé en situation de crise;

**ATTENDU** la nécessité de procéder à des aménagements pour améliorer la desserte de l'Hôtel de ville;

**ATTENDU** la nécessité de voir à l'implantation d'une génératrice permettant d'alimenter l'Hôtel de ville;

**ATTENDU** la présence d'une rampe d'accès à l'arrière de l'Hôtel de ville qui ne rencontre pas les normes pour donner un accès universel à cette dernière;

**ATTENDU** le besoin de mettre à niveau ladite rampe;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil mandate le directeur général afin d'établir un budget *pro forma* pour la réalisation des travaux d'implantation d'une génératrice et d'une rampe universelle à l'hôtel de ville et d'effectuer toute démarche pour l'obtention des estimations des travaux décrits au plan d'implantation ci-joint pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

**231-09-2020**      **Adhésion à la Fédération Canadienne des Municipalités**

**ATTENDU** la demande d'adhésion de la fédération canadienne des municipalités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU** de ne pas donner suite à la demande.

Adoptée à l'unanimité.

**232-09-2020**      **Révision du plan de communication municipal**

**ATTENDU QUE** la dernière révision du plan de communication municipal a été faite au printemps 2017;

**ATTENDU QU'**aucune autre démarche concertée et à l'échelle municipale a été entreprise en regard à la révision du plan de communication;

**ATTENDU** l'importance d'un plan de communication municipal d'actualité et visant les objectifs prioritaires tels que le développement de l'économie locale et d'augmenter la notoriété de la ville auprès d'un plus grand public;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate le directeur général afin d'établir un budget *pro forma* en vue du développement d'un nouveau plan de communication et d'effectuer toute démarche pour l'obtention d'offres de services de firmes de communication pour ledit plan de communication municipal.

**QUE** le plan de communication comporte aussi un volet pour la révision de la stratégie web et du site internet municipal.

Adoptée à l'unanimité.

**233-06-2020**      **Soumission pour réparation ou changement des gouttières à la maison municipale**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise, dans le cadre des travaux de rénovation, la réparation ou changement des gouttières à la maison municipale par l'entreprise Les Constructions Donald Latreille Inc. au coût de 2 013,00 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**234-09-2020**     **Adoption du projet de Règlement #401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité**

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin doit ajuster certains frais requis pour des services rendus par la municipalité considérant les nouveaux équipements municipaux; ATTENDU QU'il convient de mettre à jour la grille de tarification par l'adoption d'un règlement remplaçant le règlement #266 et qui fait suite à aux modifications de règlement #300 et #379;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Vincent Meloche à la séance ordinaire du Conseil municipal du 3 août 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit projet de règlement et attestent tous en avoir fait la lecture et en avoir compris le sens et la portée;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

D'ADOPTER le projet de règlement #401 établissant des tarifications pour les services municipaux ou activités de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

**235-09-2020**     **Embauche d'une ressource humaine pour seconder la coordonnatrice des loisirs**

Cet item est reconduit à une prochaine séance du conseil municipal, le cas échéant.

**236-09-2020**     **Équipements informatiques et aménagements de postes de travail pour les employés municipaux**

ATTENDU QUE la municipalité désire améliorer les conditions de travail des employés municipaux grâce à un meilleur accès à des équipements informatiques adéquats pour le télétravail et à un aménagement de mobilier de bureau adéquat pour les postes de travail ainsi que les aires communes;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate le directeur général afin d'établir un budget pro forma en vue de donner un meilleur accès à des équipements informatiques adéquats pour le télétravail et à un aménagement de mobilier de bureau adéquat pour les postes de travail ainsi que les aires communes.

Adoptée à l'unanimité.

**237-09-2020**     **Approbation des déboursés et comptes à payer**

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QU'approuver la liste des déboursés, du chèque 24662 au chèque 24712, du mois pour un montant de 92 978,44 \$ plus un prélèvement de 183,89 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet.

D'approuver la liste des comptes à payer au montant de 162 872,06 \$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste.

D'approuver les salaires des employés municipaux totalisant 42 109,89 pour la période du 26 juillet au 5 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

**238-09-2020**     **Renouvellement du prêt pour la maison municipale**

ATTENDU, conformément au Règlement d'emprunt # 241 et pour le montant indiqué en regard dudit Règlement, la Municipalité de Franklin désire renouveler le prêt pour le solde restant au montant de 10 218.21\$, comprenant capital et intérêts;

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de \$
241	10 218.21 \$

ATTENDU QU'à la suite de la demande de la municipalité, Desjardins propose à la municipalité de renouveler le prêt #241 selon les termes possibles suivants :

1 an : 2.22%

2 ans : 2.50%

3 ans : 2.62%

4 ans : 2.75%

5 ans : 2.87%

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Éric Payette;

DE RENOUVELER pour une période d'un (1) an en fonction de l'offre de Desjardins et ce, pour le solde du prêt au montant de 10 218.21\$ effectué en vertu du Règlement d'emprunt numéro 241.

Adoptée à l'unanimité.

- 239-09-2020**     **Acquisition de deux terminaux pour le paiement par carte**  
ATTENDU la *résolution 201-08-2020* en regard à l'autorisation d'acquies un (1) terminal pour le paiement par cartes;  
ATTENDU la difficulté pour certains citoyens d'effectuer des transferts bancaires à la Municipalité;  
ATTENDU la soumission présentée par Global Payments Desjardins pouvant faciliter les transactions financières et les transferts bancaires à la Municipalité, nonobstant la provenance de l'institution financière;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Yves Métras;  
D'AUTORISER l'achat de deux (2) terminaux au total pour le paiement par cartes au coût de 950 \$ chacun, plus taxes et autres frais administratifs, d'accepter les conditions d'adhésion de Global Payments Desjardins, lesquels sont renouvelables annuellement, le cas échéant.  
Adoptée à l'unanimité.
- 240-09-2020**     **Adoption du rapport d'activité de Service incendie daté du 4 août 2020**  
ATTENDU le directeur du service incendie a déposé au conseil municipal le rapport d'activité municipale daté du 4 août;  
ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;  
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt  
                                  APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras  
ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.  
Adoptée à l'unanimité.
- 241-09-2020**     **Vérification mécanique des véhicules d'urgence**  
ATTENDU QU'il convient de procéder à la vérification mécanique annuelle du Volvo 1993 (#31), du Freightliner FM2 (#33) et du GMC C55 (#35);  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Éric Payette;  
DE PROCÉDER à la vérification mécanique du Volvo 1993 (#31), du Freight tanker (#33) et du GMC C (#35) en faisant appel à Ste-Marie Automobiles de Saint-Rémi;  
DE MANDATER le garage Dany Sutton afin de procéder à l'entretien et aux réparations nécessaires en vue de la vérification mécanique annuelle.  
Adoptée à l'unanimité.
- 242-09-2020**     **Entretien et réparations des appareils respiratoires**  
ATTENDU l'importance primordiale de faire l'entretien et les réparations des appareils respiratoires pour les pompiers bénévoles du Service incendie;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Payette, appuyé par le conseiller Marc-André Laberge;  
DE PROCÉDER à la vérification des appareils respiratoires et d'accepter la soumission de l'entreprise Levittsécurité au montant de 1 025,00 \$, plus taxes.  
Adoptée à l'unanimité.
- 243-09-2020**     **Adoption du rapport d'activité du mois d'août du Service des travaux publics**  
ATTENDU le contremaître du service des travaux public a déposé au conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois d'août 2020 ;  
ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;  
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt  
                                  APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras  
ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.  
Adoptée à l'unanimité.
- 244-09-2020**     **Compte-rendu de la rencontre avec la direction régionale du MTQ**  
ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu le 21 août 2020 entre la direction générale de la Montérégie du MTQ et la direction générale de la Municipalité de Franklin;  
ATTENDU QUE le directeur général du MTQ a déposé au conseil municipal le compte-rendu de la rencontre susmentionnée;  
ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit compte-rendu et attestent tous en avoir fait la lecture;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras  
**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit compte-rendu. Il y a dispense de lecture du compte-rendu lors de la séance.  
Adoptée à l'unanimité.

**245-09-2020**      **Demande de vérification de la route 209 auprès du Ministère du transport du Québec**

**ATTENDU QU'**à chaque pluie, de grandes quantités de roches ruissellent naturellement sur la chaussée provenant de l'accotement sud de la route 209 à la hauteur de l'intersection avec la route 202;

**ATTENDU QUE** des appels d'entretien sont systématiquement faits auprès du service d'entretien 511 du Ministère du Transport du Québec;

**ATTENDU QUE** la chaussée et l'emplacement de la problématique de drainage se situent à une intersection de la route 202 et 209 et posent un danger imminent pour les usagers de la route en regard à la sécurité routière;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil demande à la direction régionale du Ministère des transports du Québec de vérifier la problématique de drainage et de rectifier la situation afin d'assurer la sécurité des usagers en tout temps.

Adoptée à l'unanimité.

**246-09-2020**      **Étude du réseau d'égouts et d'aqueducs**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire déterminer la capacité théorique et réelle en approvisionnement d'eau potable et la capacité résiduelle de traitement des étangs afin de mieux planifier les projets de développement futurs sur son territoire;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate le directeur général afin d'établir un budget pro forma en vue du développement futur ou l'amélioration de son réseau d'égouts et d'aqueduc et d'effectuer toute démarche pour l'obtention d'offres de services d'experts.

Adoptée à l'unanimité.

**247-09-2020**      **Octroi de mandat à la MRC - instauration d'une stratégie de gestion des matières organiques sur le territoire municipal**

**ATTENDU** l'annonce le 3 juillet 2020 du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques de la stratégie gouvernementale de valorisation de la matière organique;

**ATTENDU QUE** plusieurs éléments de cette stratégie sont susceptibles d'influencer la gestion municipale des matières résiduelles, entre autres l'instauration de la gestion de la matière organique sur 100% du territoire municipal d'ici 2025 et la valorisation de 70% de la matière organique d'ici 2030;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Franklin souhaite trouver des alternatives à l'enfouissement de la matière organique putrescible, en collaboration avec les municipalités locales du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** la MRC du Haut-Saint-Laurent est dotée d'une ressource en gestion des matières résiduelles et que le Conseil des maires a adopté un Plan de gestion des matières résiduelles;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil désire porter à la connaissance du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent la volonté de trouver des alternatives à l'enfouissement de la matière organique;

**QUE** la municipalité de Franklin souhaite, en collaboration avec les municipalités locales du Haut-Saint-Laurent, confier à la MRC du Haut-Saint-Laurent le mandat d'évaluer des scénarios et d'accompagner les municipalités dans la planification d'un programme de gestion de la matière organique.

Adoptée à l'unanimité.

**248-09-2020**      **Demande de lettre d'appui de Gerzer inc. dans le cadre du programme Territoires - Priorités bioalimentaires Volet 2 - Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales**

**ATTENDU QUE** l'entreprise Gerzer inc. est déjà implantée pour la production de vin et bière, et qu'elle vient de faire l'acquisition d'un alambic industriel (photo fournie en annexe);

**ATTENDU QUE** l'entreprise Gerzer inc. est présentement en formation suivant le programme PACME d'Emploi Québec pour la production d'alcool et désinfectants avec comme constituants de la matière organique provenant de la pomme de terre, betteraves et pommes;

**ATTENDU QUE** les résidus produits pour la production d'alcool, soient les différentes drèches, serviront de nourriture pour les animaux, ce qui est conforme à la stratégie gouvernementale de la valorisation de la matière organique;

**ATTENDU QUE** l'entreprise Gerzer inc. est en démarrage de ce projet, rendu à l'étape d'essais pilotes, de mise en route de l'alambic, de fabrication d'équipements spécifiques au traitement des pommes de terre, betteraves et pommes, le Volet 2 permettra de consolider et mettre en route ce projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil, considérant le sérieux du projet présenté par Gerzer inc., appuie et recommande la demande d'aide Volet 2 du MAPAQ;

**QUE** la contribution apportée par la municipalité soit déterminée à la suite des constats d'analyse et décisions du Conseil dans le cadre du mandat octroyé à MRC du Haut-St-Laurent pour développer une stratégie municipale de gestion des matières résiduelles. Adoptée à l'unanimité.

**249-09-2020**     **Adoption du rapport d'activité du mois d'août de l'inspectrice municipale**

**ATTENDU QUE** l'inspectrice a déposé au conseil municipal le rapport d'activités municipales du mois d'août 2020;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

**250-09-2020**     **Procès-verbal de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme du 25 août 2020**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance du Comité Consultatif d'urbanisme du 25 août 2020 a été remis aux membres du Conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit procès-verbal. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

**251-09-2020**     **Refus d'un plan d'aménagement d'une nouvelle résidence sur le lot 6 366 945. Route 209 conformément au PIA**

Cet item est reconduit à une prochaine séance du conseil municipal.

**252-09-2020**     **Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro #413 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal peut assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre le promoteur et la Municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux ainsi que sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux, conformément aux articles 145.21 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

**ATTENDU QU'**un projet de développement immobilier peut nécessiter l'installation d'un ou de plusieurs services publics municipaux;

**ATTENDU QUE** le conseil désire exercer un contrôle efficace sur les investissements en travaux d'infrastructures municipales sur son territoire, particulièrement quant à la qualité de ces travaux;

**ATTENDU QUE** le conseil désire faire assumer par les promoteurs une part des coûts relatifs à ces travaux;

**ATTENDU QU'**à une prochaine séance, la municipalité déposera un projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est donné un avis de motion par le conseiller Sébastien Rémillard à l'effet que la municipalité de Franklin présentera un projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

**253-09-2020**     **Adoption du règlement #272-6 modifiant le règlement de zonage #272**

**ATTENDU QUE** les changements dans les habitudes religieuses ont entraîné la fermeture du presbytère de la paroisse de Saint-Antoine-Abbé;

**ATTENDU QUE** la municipalité a l'intention de faciliter la reconversion de cet ensemble patrimonial tout en sauvegardant le caractère du milieu;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a l'intention de construire une résidence unifamiliale sur une partie du terrain de l'ancien presbytère;

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'ajuster la réglementation de zonage pour y permettre la construction d'une résidence;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard, appuyé par le conseiller Marc-André Laberge et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le Règlement #272-6;

Adoptée à l'unanimité.

**254-09-2020** **Adoption du règlement #272-7 modifiant le règlement de zonage #272**

**ATTENDU QUE** le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) doit être différent selon la superficie des propriétés et des usages;

**ATTENDU QUE** l'on retrouve certaines propriétés en zone agricole bénéficiant de droits ayant des superficies moindres que nécessaires pour l'agriculture;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a l'intention de construire une résidence unifamiliale sur une partie du terrain de l'ancien presbytère;

**ATTENDU QU'** une demande d'amendement au zonage a été déposée à la municipalité pour permettre la construction d'une serre et d'un comptoir de vente de produits de la ferme au 1135, Chemin du 8ième Rang, ZONE AB-22;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Yves Métras, appuyé par le conseiller Éric Payette et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le Règlement #272-7;

Adoptée à l'unanimité.

**255-09-2020** **Adoption du règlement #272-8 modifiant le règlement de zonage #272**

**ATTENDU QUE** les changements dans les habitudes religieuses ont entraîné la fermeture du presbytère de la paroisse de Saint-Antoine-Abbé;

**ATTENDU QUE** la municipalité a l'intention de sauvegarder ce bâtiment en y permettant des usages compatibles avec le milieu;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a l'intention d'y aménager un logement à l'étage et des bureaux au rez-de-chaussée; tout en sauvegardant le caractère architectural du bâtiment;

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'ajuster la réglementation de zonage pour permettre la sauvegarde de ce bâtiment;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Éric Payette appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le Règlement #272-8;

Adoptée à l'unanimité.

**256-09-2020** **Bonification de la desserte en fibre optique sur le territoire municipal et demande d'aide financière dans le cadre du fonds régions et ruralité (FRR) Volet 1 - Soutien au rayonnement des régions**

**ATTENDU QU'** Internet s'impose désormais comme un service essentiel par les différents paliers gouvernementaux et contribue grandement à la vitalité des régions rurales;

**ATTENDU QUE** l'entreprise d'installation de fibre optique TARGO est la seule entreprise, pour l'instant, ayant obtenu le premier appel de projet appelé Brancher pour Innover visant notamment la construction d'une dorsale sur l'ensemble du territoire de la Montérégie Sud-Ouest et à assurer la construction d'une infrastructure Internet de base et de haute vitesse;

**ATTENDU** deux récents appels de projets initiés par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (Région Branchées) et par le CRTC (Fond pour la Large Bande);

**ATTENDU QU'** une acceptation préliminaire a été obtenue par TARGO pour Régions Branchées mais qu'une réponse du CRTC n'a pas encore été reçue à ce jour;

**ATTENDU** la volonté de la municipalité de bonifier la desserte prévue à la fibre optique pour l'ensemble de du territoire à travers d'un partenariat avec TARGO ou toute autre entreprise capable de bonifier la desserte en fibre optique sur l'ensemble du territoire municipal dans le but d'accélérer la disponibilité d'un service Internet haute vitesse aux résidents de municipalité;

**ATTENDU** les ressources financières limitées de la municipalité;

**ATTENDU** la volonté de la Municipalité à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 1 - Soutien au rayonnement des régions;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** à la majorité des membres présents, le conseiller Marc-André Laberge votant contre la bonification de la desserte en fibre optique, ce dernier étant en désaccord avec les coûts globaux estimés de l'initiative;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 1 en vue du projet de bonification de la desserte en fibre optique sur le territoire municipal;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur général à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 1.

Adoptée.

**257-09-2020** **Adoption du rapport d'activités du comité des loisirs du mois d'août 2020**

ATTENDU la secrétaire du comité des loisirs a déposé au conseil municipal le rapport d'activités municipales du mois d'août;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

258-09-2020

**Soumission pour ajouter une minuterie aux surfaces de Dek Hockey**

ATTENDU l'éclairage tel qu'il est présentement installé demande un déplacement des ressources humaines à l'ouverture et la fermeture des surfaces de Dek Hockey à chacune des locations;

ATTENDU les surfaces Dek Hockey sont de plus en plus utilisées;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise dans le cadre du développement de la programmation de loisirs, l'installation d'une minuterie par Les Entreprises Électriques Mario Dallaire Ltée au coût de 2 098,60 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**Présentation de l'AgroVélo Tour**

Présentation de l'événement AgroVélo Tour qui aura lieu à la municipalité de Franklin le 19 septembre 2020 a été déposé devant le conseil municipal. Après discussions, les membres s'en déclarent satisfaits.

259-09-2020

**Soumission pour approbation à la captation visuelle de l'événement AgroVélo Tour pour et pour le plan de communication**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil approuve la soumission de L'agence Zel communication au coût de 1 000,00\$, plus taxes, la captation visuelle par drone de l'AgroVélo tour et en vue du développement du plan de communication municipal.

Adoptée à l'unanimité.

260-09-2020

**Développement des loisirs en plein air axé sur l'agrotourisme et demande d'aide financière dans le cadre du fonds régions et ruralité (FRR) Volet 1 - Soutien au rayonnement des régions**

ATTENDU QUE le développement économique local est une compétence qui relève des municipalités locales;

ATTENDU la volonté de la municipalité à soutenir le développement socio-économique de son territoire;

ATTENDU l'importance que représente l'agrotourisme pour le développement socio-économique de la municipalité;

ATTENDU l'offre insuffisante de loisirs en plein air axée sur l'agrotourisme sur le territoire;

ATTENDU les ressources humaines et financières limitées de la municipalité;

ATTENDU la volonté de la Municipalité à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) - volet 1 - Soutien au rayonnement des régions;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate le directeur général à développer des initiatives et projets visant à augmenter l'offre de loisirs en plein air et contribuant à la vitalité socio-économique de la municipalité.

**QUE** les initiatives et projets développés en regard à l'offre de loisirs en plein air visent la démocratisation de la pratique du vélo, de la randonnée pédestre et équestre;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 1 en vue du projet de construction et d'aménagement de deux haltes cyclistes comprenant le développement d'un réseau cyclable à chaussée désignée et éventuellement de sentiers récréatifs;

**QUE** ce Conseil autorise le directeur général à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre du FRR-Volet 1.

Adoptée à l'unanimité.

**FQM - Avancement des travaux d'évaluation foncière**



Une correspondance de la directrice, Anne-Marie Béchar, de la FMQ Évaluation foncière, adressée à l'intention de la Directrice générale adjointe, Chantal Isabelle, de la MRC du Haut-Saint-Laurent, en date du 24 juillet 2020, en lien avec l'avancement des travaux d'évaluation foncière pour les municipalités Havelock, Franklin, Ormstown, Elgin, Huntingdon et Sainte-Barbe. Après discussions, les membres s'en déclarent satisfaits.

261-09-2020

**Abolition du Centre mère-enfant de l'hôpital du Suroît**

**ATTENDU QUE** le déménagement du centre mère-enfant aura pour effet d'éloigner, pour tous les citoyen(ne)s du Haut-Saint-Laurent et de Salaberry-de-Valleyfield, les services d'accouchement et de pédiatrie ;

**ATTENDU QU'**une tendance quant à la concentration des nouveaux gynécologues dans Vaudreuil-Soulanges se confirme et qu'il y a des inquiétudes quant à l'accélération de cette tendance dues aux nouvelles installations, la hausse de population dans Vaudreuil-Soulanges et la cessation des prêts de locaux gratuits dans l'Hôpital du Suroît.

**ATTENDU QUE** cette tendance dégrade le niveau de suivis de grossesse dans le Haut-Saint-Laurent et dans Beauharnois-Salaberry;

**ATTENDU** les investissements majeurs de 1.8M de 2012 dans le centre Mère-Enfant actuel et provenant des sommes de la fondation de l'Hôpital du Suroît qui sollicitait la population du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry en indiquant que l'agrandissement de ce centre était une de leurs 4 priorités ;

**ATTENDU QUE**, malgré les efforts de communications de CISSMO, les citoyen(ne)s et organisations des MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry, n'ont pas l'impression d'avoir été consultés dûment dans la prise de cette décision ;

**ATTENDU QU'**aucun transport collectif n'existe entre le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges ;

**ATTENDU QUE** la perte de ce service implique d'être beaucoup moins attrayante pour les familles, dans un contexte de développement démographique et de pénurie de main-d'œuvre ;

**ATTENDU QUE** la région affiche un taux de signalements traités au Département de Protection de la Jeunesse (DPJ) et de négligence parmi les plus élevés du Québec;

**ATTENDU QUE** les plus récentes recommandations de la Commission Laurent, en matière de protection de la jeunesse, prônent une augmentation de la prévention chez les tout petits et que celle-ci passe, entre autres, par les suivis de grossesses ;

**ATTENDU QUE**, comme pour les suivis en gynécologie, un glissement des services vers Vaudreuil-Soulanges est observé et qu'il y a une inquiétude pour qu'il y ait accélération de la tendance.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**IL EST RÉSOLU QUE**, bien que nous convenions du besoin d'un nouvel hôpital dans Vaudreuil-Soulanges, il est inacceptable d'abolir complètement le centre mère-enfant, les services d'accouchement et de pédiatrie au centre Hospitalier du Suroît et qu'il est essentiel de protéger, voire augmenter, les services de proximité tant pour le Haut-Saint-Laurent que pour Beauharnois-Salaberry en matière de gynécologie et de suivis de grossesse.

Adoptée à l'unanimité.

262-09-2020

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée. Il est 22h.

Adoptée à l'unanimité.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 8 septembre 2020, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

---

Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

---

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier